

**ZONE DE POLICE 5321
BERNISSART-PERUWELZ**



PROVINCE DU HAINAUT

Péruwelz, le 17 décembre 2025

AVIS

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira **le lundi 05 janvier 2026 à 18H30** À la salle communale de Roucourt située à 7601 Roucourt, rue julien bouchain, 3. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 15 décembre 2025 :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente - 04 novembre 2025
2. Recours devant la ministre de l'Intérieur à l'encontre de l'arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 25 novembre 2025 n'approuvant pas la modification budgétaire 2/2025 de la Zone de police - Décision
3. Communication - Arrêté du gouverneur de la province du Hainaut du 01 décembre 2025 - Approbation de la modification du cadre CALOG

Par le Collège de police,

Pour le Chef de zone,
O. MOULIN,
Sur délégation,
GUILLAUME COMBLEZ,
Le Secrétaire

Le Président,
J. ABABIO